



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DES
TRANSPORTS ROUTIERS,
AÉRIENS ET FERROVIAIRES

Bilan et perspectives après 40 ans de programmes et de politiques de transport en Afrique

Cas du Togo

Michel Komlan TINDANO
Secrétaire général du Ministère des transports
du Togo



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

1

Sous-secteur maritime

2

Sous-secteur aérien

3

Sous-secteurs routier et ferroviaire

Les atouts du Port Autonome de Lomé (PAL)

- Avec une **profondeur de 16,60 mètres**, le PAL est le **seul port en eau profonde de la côte ouest africaine** pouvant accueillir des navires à fort tirant d'eau.
- Le bassin du Port est délimité par **deux digues de 950 m et 1720 m de long qui le protègent de l'ensablement**. Par ailleurs, Lomé bénéficie d'un marnage faible (1.20 m) et de vents modérés. **Ces conditions permettent ainsi un accès au Port 24 heures sur 24 à tout type de navire.**
- Avec plus de **900 ha de domaine**, le PAL est aussi un **pôle d'attraction pour le commerce et l'industrie grâce à une vaste zone franche industrielle** où sont implantées plusieurs dizaines d'entreprises.
- Le démarrage des activités du **port sec de la PIA** représente également **un atout majeur pour le transit vers l'hinterland**.
- Le PAL a mis en place de **nouvelles infrastructures dont le 3ème quai (450 m de longueur et 15 mètres de profondeur avec capacité d'accueil des navires de 7000 conteneurs 20 pieds)**.



Les volumes commerciaux

- Le trafic global est de 30 millions de tonnes en 2024
 - ✓ 20 millions de tonnes de trafic de transbordement
 - ✓ 2 millions de trafic conteneurs
- Le PAL est classé 5^{ème} port d'Afrique
- Le PAL est classé parmi les 100 premiers ports au Monde





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

1

Sous-secteur maritime

2

Sous-secteur aérien

3

Sous-secteurs routier et ferroviaire

L'Aéroport International GNASSINGBE EYADEMA, une infrastructure aéroportuaire moderne et aux normes internationales



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



- ✈ Une aérogare passagers moderne d'une superficie de **21.000m²** dotée de **5 passerelles télescopiques** (nouvellement construite en 2016).
- ✈ Une capacité de traitement de **2,5 millions de passagers par an**
- ✈ Une **piste de 3.000 m**, mise aux normes pour le Boeing 747
- ✈ Un parking avion doté de **17 postes de stationnement** tous équipés d'un système hydrant (système de réseau de tuyauterie souterrain d'avitaillement des aéronefs)
- ✈ Un **réseau de taxiway parallèle (09)** reliant les postes de stationnement à la piste de décollage
- ✈ Une aérogare fret d'une **capacité de 50 000 tonnes sous hangar**, fort potentiel pour l'exportation et l'importation de marchandises
- ✈ Un aéroport **certifié depuis 2014**
- ✈ Un aéroport à fort potentiel de correspondances entre **vols ASKY et Ethiopian Airlines** (14 vols hebdomadaires directs vers les USA) projetés à la hausse sur les années à venir

L' AIGE c'est surtout,

Plus de 10 compagnies aériennes
dont 8 africaines

Plus de 20 vols quotidiens

Plus de 28 destinations desservies
en Afrique par le hub ASKY



ETHIOPIAN
AIRLINES



AIRFRANCE



brussels
airlines



PEACE

...your peace, our goal



Air Côte d'Ivoire

Le trafic aérien passager en tendance haussière ainsi qu'un bon taux de satisfaction

Trafic aérien de passagers ¹
Taux de croissance : 228%

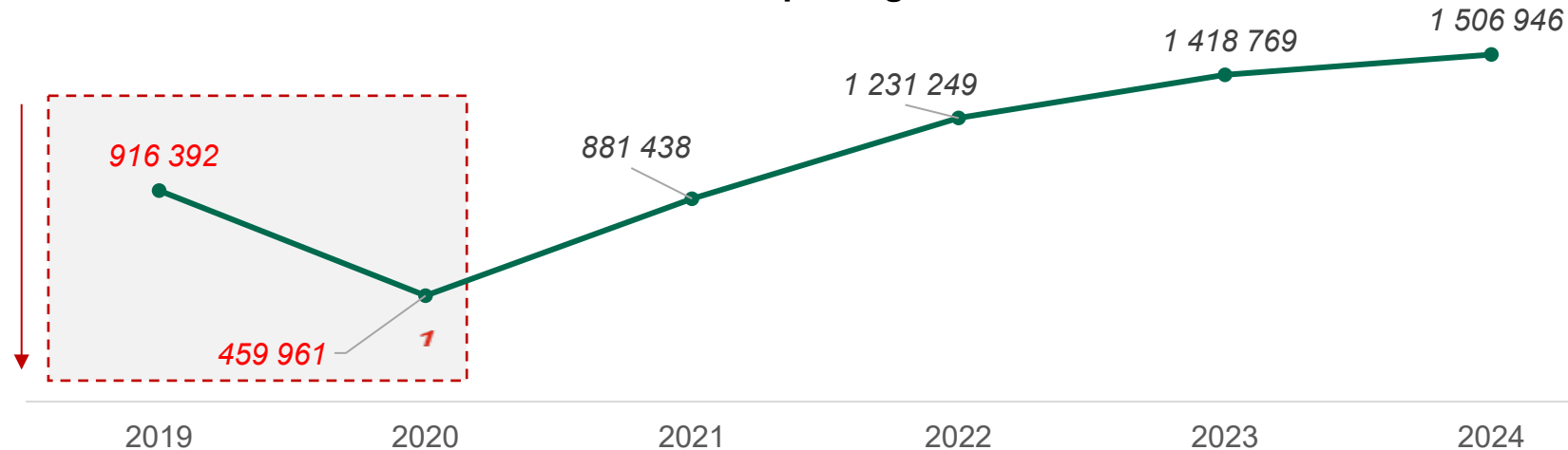
2020

459 961

2024

1 506 946

Trafic aérien de passagers 2020-2024



Taux de satisfaction des passagers sur les services proposés à l'aéroport de plus de 70% en 2024

¹ Le trafic passager en 2019 est de 916 659 passagers. Il a diminué de moitié en 2020 en raison de la pandémie du COVID-19

De nouvelles perspectives d'amélioration des infrastructures et services

Nouvelles perspectives

- *Signature d'un contrat de partenariat public-privé en vue du démarrage des travaux de construction de l'hôtel de l'AIGE*
- *Poursuite des travaux d'extension de l'aile Sud de la nouvelle aérogare passagers et digitalisation des services de l'AIGE*
- *Poursuite de la Installation d'une centrale solaire photovoltaïque à l'AIGE*
- *Elaboration du plan directeur des aéroports de Lomé et de Niamtougou*
- *Construction d'un nouvel aéroport à Gbatopé*





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

1

Sous-secteur maritime

2

Sous-secteur aérien

3

Sous-secteurs routier et ferroviaire

Plusieurs actions phares réalisées et en cours pour le développement des infrastructures et services de transport routier

Principales réalisations

- Amélioration de la facilitation des transports inter-Etats avec la construction des postes de contrôle juxtaposés (PCJ) à Sanvee condji / Hilacondji et opérationnalisation des PCJ de Cinkassé et de Noépé
- Projet d'appui à la compétitivité des services logistiques pour le commerce relatif à la professionnalisation des acteurs du sous secteur et à l'amélioration du système d'inspection technique des véhicules
- Programme de rajeunissement du parc automobile
- Projet d'appui à la gouvernance dans le secteur des transports
- Programme de formation des conducteurs de véhicules à deux roues et assimilés en code et conduite routière
- Projet d'acquisition de 100 bus neufs pour le renforcement des capacités de la SOTRAL

Actions phares en cours

- *Projet Corridor Economique Lomé-Ouaga-Niamey et Mise en place d'un système de transport intelligent sur le corridor Lomé-Cinkassé*
- *Opérationnalisation du centre de formation aux métiers de transport routier et de l'observatoire des transports terrestres*
- *Programme d'Amélioration des Services Logistiques et de Transport (PASLT)*
- *Mise en œuvre du Plan de Mobilité Urbaine Durable du Grand Lomé (PMUD)*

Arrêt sur le Plan de Mobilité Urbaine Durable du Grand Lomé (PMUD) du Grand Lomé

Diagnostic de la demande de transport

- Une densité moyenne proche de 6 000 habitants/km²
- Taux de **motorisation des ménages de 45%**, (principalement des deux-roues motorisés), moins de 8% des ménages possèdent une voiture.
- **~2,3 déplacements par jour (23 min / déplacement)**
- **~5 millions de déplacements chaque jour** avec plus 70% des déplacements sur une commune
- Parts modales: **Marche 51%, motos 20%, moto-taxis 19%**, taxis 4%, voitures privées 3%, vélos 1%, bus (SOTRAL et cie) 1%
- Les **taxis-motos assurent plus de 70 % des déplacements motorisés**. Leur accessibilité économique et leur flexibilité expliquent ce succès.

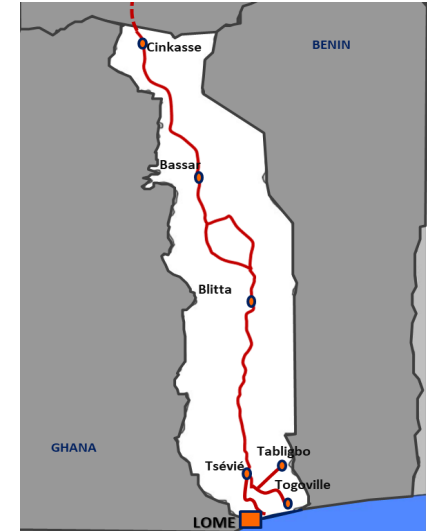
Visions du PMUD

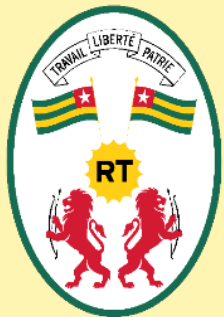
Le projet prévoit d'ici 2040 :

- *la massification des flux de déplacement,*
- *la création de couloirs de bus et de parking relais, de dépôts de bus sur les quartiers périphériques et de pôles d'échanges intermodaux*
- *l'augmentation du parc de la SOTRAL à 1100 bus*
- *la mise en place d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité*
- *un pilotage de la feuille de route avec le ministère chargé des transports en lead et d'autres en support*

Deux actions phares en cours pour le développement des infrastructures ferroviaires

- *Projet de construction de la ligne ferroviaire Lomé-Cinkassé (5 milliards USD)*
- *Projet de construction de la ligne ferroviaire reliant le PAL à la plateforme industrielle d'Adétikopé*





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DES
TRANSPORTS ROUTIERS,
AERIENS ET FERROVIAIRES

MERCI